



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 144<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 22 au 26 juin 2009

---

CE144.R25 (Fr.)  
ORIGINAL : ANGLAIS  
26 juin 2009

### *RÉSOLUTION*

#### *CE144.R25*

#### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 49<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 61<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES**

#### *LA 144<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,*

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD49/1) préparé par la Directrice pour le 49<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 61<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe au document CE144/3; Rév.1 et

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil,

#### *DÉCIDE :*

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD49/1) préparé par la Directrice pour le 49<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 61<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.

*(Huitième réunion, le 26 juin 2009)*